

Séance du jeudi 06 mars 2025

Date de la convocation : 25/02/2025

Le jeudi 06 mars 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17	Présents : Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET, Ghislaine GUILLERMIER
Présents : 14	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 1	Représentés : Christian DAVALAN représenté par Martine GRANET, Denise STEVENSON représentée par Sébastien BRAYLÉ
Pour : 16	Excusés :
Contre : 0	Absents : Gérard ASSEMAT
Abstentions : 0	

Secrétaire de séance : Stéphan POUGET

Délibération n°DE_2025_13

Objet : Versement subvention à l'association Ensemble Arcoterzetto pour le festival d'Autan

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le 16 juillet prochain se produira, dans le cadre du Festival d'Autan, à l'église de Gabriac, un quintette à deux violoncelle de Schubert.

Monsieur le Maire rappelle que ce festival est organisé par l'association Ensemble Arcoterzetto qui sollicite une aide financière de 1 000 € et présente le budget prévisionnel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 16 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire pour le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association Ensemble Arcoterzetto en vue de l'organisation à l'église de Gabriac d'un concert

CHARGE Monsieur le Maire de procéder au versement de 1 000 € correspondant à la subvention.

Fait en séance les jour, an et mois susdits
Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 12/03/2025

Date de reception de l'AR: 12/03/2025

081-218100469-DE_2025_13-DE

A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire
Stéphan POUGET

Mis en ligne le : 13/03/2025

